



**Moury Construct SA : Rachat d'actions propres**

Ans, le 4 janvier 2024.

Conformément à l'article 8:4 de l'Arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations, Moury Construct annonce avoir acquis, sur Euronext Brussels, entre le 19 et le 20 décembre 2023, 131 actions propres au prix de 406 € par action.

Ces opérations de rachat ont été effectuées en vertu du pouvoir conféré au conseil d'administration par l'assemblée générale des actionnaires du 30 mai 2023.

**Détail de l'opération :**

Date	Nombre d'actions	Cours d'acquisition moyen (€/action)	Prix total (€)
19 décembre 2023	31	406	12.586
20 décembre 2023	100	406	40.600
<b>Total</b>	<b>131</b>	<b>406</b>	<b>53.186</b>

Suite à cette opération, Moury Construct détient 4.384 actions propres sur un total de 400.585 actions, ce qui représente 1,09% du total des actions émises.

Pour toute information complémentaire :

Madame Sonia Laschet

Directrice Financière

Rue des Anglais 6A

B-4430 Ans

Tél : 04/344 .72.11

E mail : [investisseurs@moury-construct.be](mailto:investisseurs@moury-construct.be) Site : [www.moury-construct.be](http://www.moury-construct.be)